

5.7 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions, le **salair e en équivalent temps plein** (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail réalisé au cours de l'année, mesuré en équivalent temps plein.

En 2014, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 20 670 euros. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 24 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 57 % à celui des temps complets. Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 72 % à celui des 50-54 ans. D'une part, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 43 % plus bas que ceux des 50-54 ans. Cet écart illustre leur moindre expérience professionnelle mais aussi la présence moins marquée parmi les plus jeunes salariés des plus qualifiés, qui terminent leurs études et entreront plus tard dans l'emploi salarié. D'autre part, l'insertion sur le marché du travail, souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, et la présence de périodes très courtes d'emploi salarié (notamment d'emplois étudiants), à côté de périodes d'emploi continues des salariés insérés professionnellement se traduisent pour les plus jeunes par un volume de travail annuel en équivalent temps plein plus faible de 50 % en moyenne que celui des 50-54 ans.

Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,4 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en termes de salaire en EQTP et,

dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 40 460 euros, soit 2,6 fois celui des ouvriers et 2,9 fois celui des employés, en raison à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le revenu salarial est plus élevé en moyenne dans la fonction publique que dans le secteur privé (+ 11 %), en raison du volume de travail plus important des salariés de la fonction publique (+ 11 %). En revanche, le salaire en EQTP est très légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % en moyenne par an. Ensuite, de 2009 à 2013, il diminue de 0,3 % en moyenne par an. En 2014, après quatre années de baisse, le revenu salarial moyen s'inscrit de nouveau en hausse : + 1,0 % par rapport à 2013. Cette évolution est la même dans la fonction publique que dans le secteur privé, et plus favorable aux femmes qu'aux hommes.

La dispersion des revenus salariaux est plus grande que celle des salaires en équivalent temps-plein car elle prend en compte les écarts de volume de travail. Le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile de revenu salarial (**rapport interdécile**, D9/D1) vaut 14,8 en 2014. Ces écarts sont plus importants dans la moitié basse de la distribution que dans la moitié haute : le rapport entre la **médiane** et le 1^{er} décile (médiane/D1) est presque quatre fois plus élevé que le rapport entre le 9^e décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion de revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes, en particulier dans la moitié basse de la distribution. Elle est également plus forte chez les employés que chez les cadres. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des employés. ■

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes les cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Salair e en équivalent temps plein (EQTP) : on passe du salaire en EQTP (voir *annexe Glossaire*) au revenu salarial en prenant en compte le volume de travail en EQTP, qui reflète la quotité de temps de travail ainsi que la durée cumulée d'emploi salarié dans l'année.

Rapport interdécile (D9/D1), rapports D5/D1, D9/D5, médiane : voir *annexe Glossaire*.

Revenu salarial 5.7

1. Revenu salarial annuel moyen en 2014

	Revenu salarial	Salaire annuel moyen en EQTP (en euros courants)	Volume de travail annuel moyen en EQTP
Ensemble	20 670	27 040	0,76
Sexe			
Femmes	17 820	24 320	0,73
Hommes	23 400	29 440	0,79
Âge			
Moins de 25 ans	7 360	17 010	0,43
De 25 à 39 ans	19 230	24 110	0,80
De 40 à 49 ans	24 530	28 790	0,85
De 50 à 54 ans	25 850	29 940	0,86
55 ans ou plus	24 600	32 240	0,76
Diplôme			
Sans diplôme	14 950	20 520	0,73
CAP, BEP ou moins	18 270	22 830	0,80
Bac	20 600	24 910	0,83
Bac +2	25 140	29 020	0,87
Supérieur à bac +2	36 060	41 270	0,88
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	40 460	46 780	0,87
Professions intermédiaires	22 940	27 490	0,84
Employés	13 990	20 220	0,69
Ouvriers	15 280	20 590	0,74
Condition d'emploi			
Temps complet	24 460	27 950	0,89
Temps partiel	10 570	22 960	0,47
Secteur			
Secteur privé	20 150	27 080	0,75
Fonction publique	22 440	26 920	0,83

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

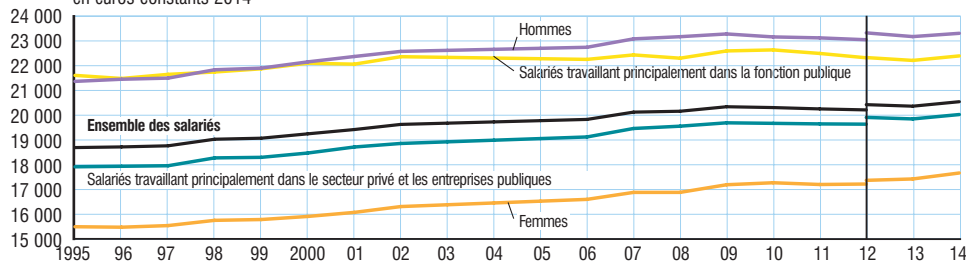
Champ : France (hors Mayotte), ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers-employeurs.

Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés. Les salariés pour lesquels il n'est pas possible d'estimer un volume de travail en équivalent temps plein (EQTP) sont exclus de la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail. Les statistiques par tranche d'âge sont établies sur un sous-échantillon réduit afin d'assurer la représentativité des générations dans le panel. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

Source : Insee, panel Tous salariés.

2. Évolution du revenu salarial annuel moyen par sexe et par secteur de 1995 à 2014

en euros constants 2014



Champ : France métropolitaine de 1995 jusqu'en 2001, France (hors Mayotte) de 2002 jusqu'en 2014, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers-employeurs.

Note : évolutions lissées entre 2002-2006. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPCSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012 afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Source : Insee, panel Tous salariés.

3. Dispersion du revenu salarial annuel en 2014

en euros courants

	Ensemble	Femmes	Hommes	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	2 500	2 090	3 050	11 740	5 960	1 550	1 990
Q1	9 770	8 320	11 940	25 150	16 490	6 090	7 720
Médiane	18 520	16 920	20 170	35 010	23 250	14 610	16 460
Q3	26 130	23 680	28 630	47 970	29 020	19 720	21 010
D9	37 110	32 220	41 930	68 250	35 410	24 740	25 510
D9/D1	14,8	15,4	13,7	5,8	5,9	16,0	12,8
D9/Médiane	2,0	1,9	2,1	1,9	1,5	1,7	1,5
Médiane/D1	7,4	8,1	6,6	3,0	3,9	9,4	8,3

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France (hors Mayotte), ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers-employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.